

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES BRIANCE-COMBADE

L'an deux mil cinq, le 12 août, à 20 H 30, le BUREAU de la Communauté de Communes Briance-Combade, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire au siège de la Communauté de Communes, 4 place Eugène Degressat à Châteauneuf la Forêt, sous la Présidence de M. Philippe PIQUET, Président, Date de convocation : 5 août 2005

Nombre de membres en exercice : 11

Présents : Philippe PIQUET, Monique DAUDE, Michel LAMARSAUDE, Henri LAVAUD, Pierre MATINAUD, Jean MAZAUDOIS, Jean-Claude PATELOUP

Absents : Françoise DECAN, Robert FRAISSEIX, Michel LEFEBVRE, Marc MONTEAUDON

M. Lavaud a été nommé secrétaire de séance

OBJET : Attribution d'une subvention à l'office du tourisme

- Vu la délibération du Conseil communautaire en date du 18 février 2005 autorisant le Bureau à prendre des délibérations relatives à l'attribution de subventions,

Le Président rappelle qu'une subvention complémentaire de 1500 € avait été accordée à l'office du tourisme Briance-Combade au moment du vote du Budget Primitif 2005. Cette subvention a permis le recrutement d'une personne à temps partiel sur la période estivale 2005 (de juillet à août). Il s'avère aujourd'hui que la somme de 1500 € déjà attribuée apparaît insuffisante notamment en raison du versement d'une prime de précarité.

Ayant entendu l'exposé du rapporteur,

Le Bureau, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- **décide** d'attribuer une subvention de **500 €**,
- **dit** que les crédits suffisants sont inscrits au budget de l'exercice 2005.

*Fait et délibéré les, jours, mois et an que dessus
Pour extrait conforme à Châteauneuf-la-Forêt, le 26 août 2005,
Le Président
Philippe PIQUET*